Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Maison des associations, Chemin de Saint-Claude

Le vendredi 28 Juin 2024 à 19h

—

Association: ASSA Escalade
Adresse: Centre jeunesse et sport
Stade Paul Charpin Domaine des Semboules
06600 Antibes
Tél: 04 89 23 35 99
Courriel: info@assa-escalade.fr

—

Ouverture et mot de bienvenue

Le 28 juin 2024, à 19h00, les membres de l'association ASSA ESCALADE se sont réunis à la maison des associations - Antibes, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de leur président.

L'Assemblée était présidée par M. Franck FERRONT, président de l'association et M. Philippe DUPLEIX, vice-président. Ils étaient assistés du responsable de la section adulte, M. Thomas PRIOLO, de la responsable de la section enfant, Mme. Laetitia RAVE, du trésorier, M. Julien VENET, du secrétaire, M. Sébastien GRÉGOIRE, et de la vice-secrétaire, Mme. Aurélie BRUN.

Appel des noms / Confirmation du quorum

40 adhérents étaient présents, représentant 91 adhérents de l'association adulte et enfant.

Les statuts de l'association précisent qu'un quorum de ⅛ des 389 membres, soit 48 membres est nécessaire.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement avoir lieu.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est présenté à l’assemblée.

- Ouverture et mot de bienvenue
- Vérification du quorum : ⅛ soit 48
    - Procurations (7 max par adhérents), appel des noms
- Adoption de l’ordre du jour (vote)
- Rapport moral du président (vote)
    - Quelques retours du sondage
- Rapport financier du trésorier (vote)
- Prix de la cotisation 2024-2025 (vote)
- Propositions pour la saison 2024/2025
- Remerciements
- Election du nouveau conseil d’administration

Adoption à l'unanimité.

Rapport moral du président

Le président présente un compte rendu de l’activité du club pour la saison 2023-2024.

Activités

Dans un premier temps, quelques chiffres sont présentés quant à l’activité de l'association. ASSA escalade est une club très actif, proposant beaucoup d’activités autour de l’escalade principalement.

- Plus de 300 adhérents (presque 400), ASSA Escalade est la première association de la région PACA en nombre d’adhérents FFME, et le 40ème en France
    - Augmentation de 8% par rapport à la saison précédente
    - Augmentation de 308% en 10 ans
    - Augmentation de 1440% depuis que le club est FFME (20ème année)
    - Répartition homme-femme 49%-51%
- Enseignement de l’escalade stable depuis 3 ans
- Volume d’enseignement d’environ 945 heures de cours encadrés pour les enfants et 385 heures pour les adultes
- 500 évènements sur Spond
    - Fêtes des sports
    - Week-ends d’intégration et de désintégration
    - Repas de Noël
    - Galette des rois
    - Téléthon
    - Projection du film Jeannot
    - Vacances
    - Canyons
    - Grande-Voies
    - Renouvellement des voies

    - et d’autres..
- Minibus
    - 6666 kms parcourus
    - Coût club 900 euros (essence / entretien)
    - Assurance 820 euros
    - Quelques réparation à prévoir pour la saison prochaine

Le président rappelle que l’ASSA Escalade est une association d’intérêt général, avec la définition, et insiste qu’une association ne fonctionne qu’avec des bénévoles volontaires. La gestion du club est désintéressée.

L’ASSA travaille sur la diversification de ses activités, centrées principalement sur l’escalade. Nous avons commencé l’an dernier la formation des initiateurs canyons et les 10 sorties canyoning que nous continuons cette année, ainsi qu’un accompagnement de para-escalade avec l’IME Pierre Merli (Antibes) et Mirasol (Mougins) pour la saison à venir.

Quelques chiffres clés sur les achats d’objets promotionnels cette saison:
- Doudounes:
    - Prix d’achat: 619,95 euros
    - Montant de la collecte: 665 euros
    - Mode de distribution: précommande
- T-Shirts
    - Prix d’achat 3672,74 euros pour 625 pièces
    - Mode de distribution:
        - évènements
        - encadrants
        - enfants
        - compétiteurs

Cette saison, nouveauté concernant nos encadrants, nous avons toujours nos encadrants habituels, mais le nouveau créneau adulte du lundi soir à Audiberti est uniquement encadré par des initiateurs SAE. Le président remercie personnellement les initiateurs ayants permis ce cours d’exister:

Philippe DUPLEIX	Sébastien GRÉGOIRE	Olivier TAFANI
Thomas PRIOLO	Stéphanie DELHOMENEDE	Pierre-Axel LAGADEC
Paul BOUCHE	Philippe GRÉGOIRE	Maxime ANDRÉ
Julien VENET	David LAGANE	Anthony ARRIGONI
Edgar PERSENDA	Jean RAVE	Zoé TIGER
Franck FERRONT		

Concernant les inscription, le taux de remplissage des cours enfants est de 98%, avec 198 inscrits pour 201 places:

Groupes classiques	Groupes mixtes
Baby: 24/24	U10-U12: 36/36
U8: 24/24	U12-U14: 24/24
U10: 22/24	U16-U20: 30/28
U12: 10/12	
U14: 25/26	PERF: 5/5

Pour les cours, deux nouveaux cours PERF pour les enfants compétition et progression pour les adultes visant le 8, retour positif des membres.

Nous avons installé notre structure gonflable achetée la saison précédente trois fois cette année:

- Pour la fête de sports
- Pour le Téléthon
- Pour la Flamme Olympique

Quelques retours sur les évènements marquants de l'année:

- Week-end d'intégration à Annot
    - Premier week-end de la saison
    - Multi escalade (bloc, couenne et trad)
    - Nuit au camping de l'Adrech
    - Apéro, soirée pétanque pour certains, dansante pour d'autres
- Repas de Noël
    - À Mellow Factory
    - 28 participants, 28 cadeaux
    - De beaux déguisements de Noël et un bon repas
- Voyage club à Majorque
    - Au programme de l'escalade
        - Couenne
        - Psicobloc
        - Grande voies
    - …Mais pas que:
        - Plongée
        - Pétanque
- Week-end de désintégration à Annot
    - Bonne grimpe (couenne et bloc)
    - Nuit au camping de l'Adrech
    - Apéro et pétanque et nuit dansante
- Canyoning
    - 12 sorties organisées par les initiateurs (dont une parent/enfant)
    - 1 sortie découverte organisée par Lionel RICHARD et Bertrand BROUTA

    - Passage de passeports Canyon
    - Formation canyon annulée (1 inscrit déçu)
- Stages enfants
    - Toujours un franc succès
    - 1 ou 2 semaines pendant les vacances scolaires
    - séance de 1h pour les babies et 2h pour les autres (matin et après-midi)
    - Encadré par Thomas, avec beaucoup de retours positifs
    - Modèle financier stable, bilan à l'équilibre

Point sur les formations:
- 3 nouveaux formateurs SAE
- 1 nouveau formateur SNE
- 2 nouveaux juges difficulté
- 1 nouveau juge bloc local
- 34 passeports oranges
- 2 passeports bleus

Point informatique:
Nouveaux services mis gracieusement par CaptainAdmin pour:
- Gestion de nos EPI
- Photos clubs
- Procédures administratives
- *Au besoin, d'autres services peuvent être ajoutés, précise Jean RAVE, le directeur de CaptainAdmin.*

Pour le nouveau mur, pas d'accord avec la mairie, mais le club garde espoir note le président, nous cherchons des bénévoles impliqués pour appuyer le développement du club et avoir des structures dignes de ce nom.

Concernants les subventions, cette année le club a eu:
- 5500€ (8000€ demandés) par la mairie pour fonctionnement du club
- 3000€ (pas encore reçus) par la mairie pour l'investissement de notre structure gonflable
- 3000€ (demandé 3000€) par le PSTO pour le fonctionnement du club
- 4000€ (demandé 10 000€) pour la formation et le développement des pratiques éco-responsable par le PSF dont 2500€ pour le RSO
- 1500€ de prime multi-activité FFME (canyon)

Pour la communication, cette année 128 posts ont été publiés sur les réseaux Facebook/Instagram et 119 stories. 15 comptes rendus écrits des temps forts du club.

Questions:

Les sorties non encadrées
Le club peut s'améliorer

Compétition pour les adultes
Peu d'intérêt manifesté de la part des adultes

Quid du gala de fin d'année
Le club doit le mettre en place pour les enfants

Peut-on avoir des stages SNE pour les enfants
Le club essaie de proposer ça pour l'an prochain

Mise en place d'un contrôle d'honorabilité
Le club va mettre en place des points de contacts dédiés la saison prochaine

Bilan de l'année

Point sur les adhésions

Cette saison, le club compte 186 adultes (58% hommes et 42% femmes) et 199 enfants (43% garçons et 57% filles), soit une croissance de +7% par rapport à la saison précédente. À titre de comparaison, la FFME compte 120000 licenciés (54% hommes et 47% femmes) répartis dans 980 clubs. L'ASSA est le premier club du département et de PACA.

Résultats sportifs de la saison

Le club remercie Thomas SAINTEMARIE, le coach de l'équipe compétition pour son travail avec les jeunes.
Cette année le club, sur le Challenge Berhault, est positionné 4ème, ce qui est exceptionnel pour cette première année de section performance.

Le club adresse ses félicitations à:

- Maëlle (3ème)
- Chloé (4ème)
- Axelle (5ème)
- Sola (6ème) malgré des enfants plus grands

Pour sa performance, le club a offert une récompense à Maëlle, qui a permis au club de isser aux régionales à Marseille.

Section perf

Pour la prochaine saison, la section sera renommée "Section Compet", avec 3 cours par semaine, l'inscription implique:

- Obligation de participation à deux cours par semaine
- 3 sorties de difficulté et une sortie extérieure par an.
- Participation au Challenge Berhault (et les régionales pour les plus motivés)

Responsabilité Sociale des Organisations (RSO)

Cette année, le club a mis en place un fond pour le RSO qui a pour but, dans un premier temps de répondre à la question “Est-ce que l’ASSA est compatible avec les accords de Paris” , c’est-à-dire limiter à deux degrés le réchauffement climatique.

Bilan d'émission

Le club a sondé ses membres et nous avons obtenu une quarantaine de réponses, analysé le livret du minibus, les EPIs, le livre comptable, etc.

Résultats

Le résultat est que les activités du club sont responsables à une émission de 30 tonnes en équivalent CO2, soit environ 80 Kg équivalent CO2 par adhérent et par an.
Pour rappel, la moyenne française est de 10 tonnes par an, et l’objectif est d'atteindre 2 tonnes.

La section la plus importante est le transport.

Plan d’action

Le club a mis en place des fresques du climats et d’autres ateliers de sensibilisation, et va essayer de créer un “éco-topo”, c’est à dire un topo avec des sites de grimpe accessibles en train, à vélo, à pieds, etc, dans le but de privilégier la mobilité douce, avec par exemples des sorties vélo jusqu’aux Baous de St. Jeannet.

Vote: Approbation du rapport moral

Approuvé à l’unanimité

Rapport financier

Le résumé de l’expert comptable est de +8% (immobilisation avec la structure gonflable).
Le chiffre d'affaires du club est d’environ 110 000 euros, dont environ 17 000 de subventions.
Les charges d’exploitations s’élèvent à environ 116 000 euros.
Les résultats nets sont de 2 000 euros, soit 86% d’augmentation par rapport à l’an dernier.

Gros postes

Le plus gros poste de recette sont sans surprise les adhésions, et les plus gros postes de dépenses sont l’encadrement, la FFME et l’achat/entretien du matériel.

Points sensibles

Les trésoriers soulignent les points suivants:

- Augmentation du nombre d'adhérents, avec 20 nouveaux membres(+2000€)
- Pas de problèmes sur le minibus (-2500€)
- Revenus de stages fluctuants
- Augmentation des coûts d'encadrement (+5000/10000€)
- Achat de la structure gonflable en immobilisation (+10000€)
- Subventions loupés (-3000/4000 euros)
- Augmentation du budget de publicités/goodies (+1500€)
- La section compétition (+1000€)
- Mont Saint-Jean devient payant (+1000€)
- Frais comptable et banque (+1500€)

Vote: Approbation de la présentation des comptes

Approuvé à l'unanimité

Prochaine saison

Changement pour les adultes

Le club continue les cours débutants et les sessions libres, et ajoute des cours pour les confirmés pour les ex-débutants avec pour objectif le passage de passeport bleu, ajoute également des cours avancés pour objectif les voies en 7 et le passeport rouge.

Ces changement s'appliquent sur le planning de la manière suivante:

- Nouveau cours débutant le vendredi à Audiberti de 19h30 à 21h30
- Le cours avancé une semaine sur deux à Bréa
- Le cours confirmé le Jeudi à Léonard de Vinci

Questions:

Avec trois groupes de débutants et un seul groupe confirmés, est-ce que la transformation des débutants en confirmés sera trop importante pour le cours?
Si la demande est suffisante, nous rajouterons des créneaux à la prochaine saison

Quelle sera la capacité de ces nouveaux créneaux?
Environ 20 personnes par cours.

Peut-on aller sur les créneaux libres en tant que confirmés?
Oui, les accès libres seront disponibles aux confirmés

Est-ce que les Melting-Pot (mix débutants et autonomes) vont continuer?
Nous ne sommes pas encore sûrs

Changement pour les enfants

Les conditions d'accès pour:

- Les babies: enfant en moyenne-section, nouveaux en grande-section

- Les U8: enfants en grande-sections déjà inscrit la saison précédente et enfants en CP ou plus nés entre 2018 et 2019

Il y aura toujours 5 sorties falaises dans l'année et des stages de progression pendant les vacances scolaires.

Le budget de la section compétition pour les enfants est de 5710€.

Vote: Approbation de la gratuité de la cotisation pour 5 grimpeurs de haut niveau (6C ou plus)

Approuvé à l'unanimité

Vote: Reconduction d'un budget de 3000€ pour la saison 2024-2025 pour le RSO

Approuvé à l'unanimité

Vote: Budget de 40h sur la saison 2024-2025 pour l'encadrement IME

Approuvé à l'unanimité

Vote: Budget de 6000E sur la saison 2024-2025 pour la compétition enfant

Résultat du vote: participation du club pour l'équilibre

Vote: Budget de 950e par an pour l'accès à Mont Saint-Jean

Approuvé à l'unanimité

Vote: Budget de 1600 sur la saison 2024-2025 pour le matériel de canyon

Approuvé à l'unanimité

Vote: Limitation des créneaux d'inscription Septembre, Octobre, Janvier et Avril

Approuvé à l'unanimité

Vote: Interdire l’accès à Spond si le dossier d’inscription n’est pas complet

Approuvé à l’unanimité

Cotisation

L’adhésion au club est fixée à 140€, ensuite se greffent les coûts pour les cours, la licence etc. détaillés dans les catégories ci-dessous.

Adultes

- Licence: 64€
- Option cours débutant 80€
- Option cours confirmés: 80€
- Option cours avancés (toute les deux semaines): 40€
- Options d’assurance FFME à la carte

Enfants

- Licence: 51,50€
- Cours enfant (obligatoire): 110,50€
- Cours compétition: 210,50€
    - Participation à la tenue obligatoire: 15€

Vote: Approbation de la cotisation annuelle 2024-2025

Approuvé par:

- 75 voix pour
- 5 abstentions
- 11 voix contre

Election du conseil d’administration

Les personnes suivantes candidatent à un poste au conseil d’administration:

- BOUCHE Paul:
  Responsable de la section adulte, Responsable Montagnisme, Responsable WEI WED, Responsable RSO, Responsable SPOND
- BRUN Aurelie:
  Responsable pédagogique, Responsable Voyage Automne, Responsable voyage Printemps, Responsable YOGA
- DELLA-MARCA Alexandra:
  Responsable de la section enfant, Responsable compétition
- DUPLEIX Philippe:
  Vice Président

- FERRONT Franck:
    - Ce qui veut peut/veut ?
- LE BRAS Loïc:
    - Responsable pédagogique
    - Responsable Voyage Automne
    - Responsable voyage Printemps
    - Marketing/goodies
- LE LAYEC Sébastien:
    - Responsable compétition
- MORENO Leslie:
    - Responsable compétition
- PRIOLO Thomas:
    - Responsable des inscriptions
    - Responsable de la section adulte
    - Responsable pédagogique
    - Responsable WEI WED
    - Responsable SPOND
- RAVE Laetitia:
    - Responsable compétition
- RAVE Jean:
    - Responsable relation Mairie pour future Salle
    - Responsable informatique
- VENET Julien:
    - Vice-trésorier
    - Responsable inscriptions
- DELHOMENEDE Stéphanie:
    - Responsable évènementiel (fête des sports, Téléthon)
    - Responsable ROY
    - Responsable relation Mairie pour future Salle
- GREGOIRE Sébastien:
    - Gestion achats
    - Responsable relation Mairie
    - Responsable informatique
- JOUANIN Anthony:
    - Responsable RSO
- LASSALLE Carole:
    - Responsable inscriptions
- LAGADEC Pierre-Axel
    - Responsable informatique

Vote: Approbation de l’élection du conseil d’administration

Approuvé à l’unanimité

La séance est levée à 22h00

Secrétaire de séance Sébastien Grégoire	Président Franck Ferront	

Le secrétaire :
Sébast. en GREGOIRE

I
ASSA ESCALADE
Gymnase des Semboules
06600 ANTIBES